



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-Michel-des-Saints

Aux contribuables de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

Le 17 août prochain, à 18 h 30, aura lieu une assemblée de consultation publique concernant le projet de règlement #716-2023 que le conseil municipal a adopté le 19 juin dernier et qui concerne les usages conditionnels.

Vous pouvez consulter le projet de règlement sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : <https://smds.quebec/citoyens/reglements-et-projets-de-reglement/> ou sur les heures d'ouverture de la mairie, située au 441, rue Brassard à Saint-Michel-des-Saints.

La Municipalité souhaiterait obtenir l'avis de sa population et aimerait recevoir vos commentaires par téléphone au 450 886-4502 #7609, par courriel au sebastien@smds.quebec ou par lettre à l'attention de Sébastien Gariépy, au 441, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints, J0K 3B0, en lien avec ce que vous souhaiteriez concernant le projet de règlement #716-2023. Êtes-vous pour, êtes-vous contre, avez-vous des recommandations ou des suggestions, etc. La date limite pour faire parvenir vos commentaires est le 14 août 2023 à 16 h 30.

L'assemblée de consultation publique aura lieu le 17 août 2023, à 18 h 30, à la salle Joseph-Moïse-Bellerose, située au 140, rue Brassard.

Fait à Saint-Michel-des-Saint, ce 5 juillet 2023

Sébastien Gariépy
Directeur général et greffier-trésorier